

États financiers pour les
SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES
DES FORCES CANADIENNES
Au 31 mars 2009

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au conseil des Biens non publics

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES

Nous avons vérifié l'état de la situation financière des Services de soutien au personnel et aux familles des Forces canadiennes au 31 mars 2009 et les états des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers sont la responsabilité de la direction de l'Agence. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2009 ainsi que de l'évolution de l'actif net, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés

Ottawa (Ontario)
Le 12 juin 2009

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES

BILAN

AU 31 MARS 2009

	<u>2009</u>		<u>2008</u>	
		<u>ACTIF</u>		
		ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 300	\$	1 300	\$
Comptes clients	2 858 700		4 062 232	
Charges payées d'avance	<u>420 911</u>		<u>413 694</u>	
	3 280 911		4 477 226	
MOBILIER ET ÉQUIPEMENT (note 5)	<u>2 585 516</u>		<u>1 520 664</u>	
	<u>5 866 427</u>	\$	<u>5 997 890</u>	\$
		<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
		PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	710 709	\$	907 469	\$
À payer au Fonds central des Forces canadiennes (note 7)	<u>768 480</u>		<u>2 070 306</u>	
	1 479 189		2 977 775	
ACTIF NET				
Non affectés	81 460		373 231	
Affectés à l'interne (note 7)				
Charges futures de personnel (publiques)	2 524 709		1 182 262	
Charges futures d'assurance	<u>1 781 069</u>		<u>1 464 622</u>	
	4 387 238		3 020 115	
	<u>5 866 427</u>	\$	<u>5 997 890</u>	\$

(voir notes jointes)

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
AU 31 MARS 2009

	2009				2008	
	Non affectés	Affectés à l'interne		Total	Total	
		Charges futures de personnel (publiques)	Charges futures d'assurance			
Solde, début de l'exercice	373 231	\$ 1 182 262	\$ 1 464 622	\$ 3 020 115	\$ 2 248 495	\$
Revenus nets d'exploitation des FNP	-	-	-	-	83 254	
Revenus nets d'exploitation et de gestion des programmes publics (dépendances)	24 676	2 160 100	-	2 184 776	1 865 400	
Charges patronales affectées aux frais futurs de personnel Publiques	-	(817 653)	-	(817 653)	(1 093 780)	
Revenus nets (dépendances)	<u>24 676</u>	<u>1 342 447</u>	<u>-</u>	<u>1 367 123</u>	<u>771 620</u>	
	397 907	2 524 709	1 464 622	4 387 238	3 020 115	
Restrictions imposées à l'interne	(316 447)	-	316 447	-	-	
Solde, fin de l'exercice	<u>81 460</u>	<u>\$ 2 524 709</u>	<u>\$ 1 781 069</u>	<u>\$ 4 387 238</u>	<u>\$ 3 020 115</u>	<u>\$</u>

(voir notes jointes)

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

AU 31 MARS 2009

	2009	2008
Revenus		
Frais d'utilisation des services		
Économats des Forces canadiennes (CANEX)	3 491 844 \$	2 894 336 \$
Régime d'assurance-revenu militaire (RARM)	631 912	679 474
Fonds des mess, des bases/escadres	3 564 360	3 922 471
Fonds central des Forces canadiennes (FCFC)	350 000	493 073
Administration du Régime de retraite	165 000	165 000
	<u>8 203 116</u>	<u>8 154 354</u>
Contributions		
Contribution de CANEX aux services et aux opérations des FNP	500 000	500 003
Contribution du RARM aux programmes et aux distributions	2 943 555	4 948 859
Contribution du FCFC aux programmes et aux distributions	427 880	763 500
Contribution du FCFC aux services et aux opérations des FNP	2 615 581	1 639 586
Autres revenus	249 766	216 622
	<u>6 736 782</u>	<u>8 068 570</u>
	<u>14 939 898</u>	<u>16 222 924</u>
Dépenses d'exploitation		
Services des FNP		
Comptabilité des FNP	3 939 089	3 589 691
Gestion de l'information et technologie de l'information (GI/TI)	2 668 879	2 223 157
Services de gestion des ressources humaines (RH)	2 756 425	2 638 697
Programme d'assurance consolidé	750 460	705 738
	<u>10 114 853</u>	<u>9 157 283</u>
Activités de l'organisation		
Haute direction des SSPFFC (note 1)	431 187	165 832
Gestion du quartier général des PSP	3 012	152 061
Examen et vérification interne	-	217 110
Soutien contractuel des BNP	100 000	100 000
Services d'entreprise	169 645	135 023
	<u>703 844</u>	<u>770 026</u>
Programmes		
Subvention des sports	73 062	75 075
Conseil international du sport militaire (CISM)	291 451	168 002
Cérémonie annuelle du mérite sportif	164 573	179 264
Programme de reconnaissance des bénévoles	84 855	86 627
Programme des services à la jeunesse	421 252	587 838
Gestion des relations avec la clientèle	22 450	230 370
Commodités	255	-
Programme de rabais pour la communauté de la Défense	100 000	100 000
Commandites et dons	157 074	136 209
	<u>1 314 972</u>	<u>1 563 385</u>
Répartition		
Projets d'immobilisation	-	1 858 999
Subvention de CANEX et du RARM pour le BEMM	2 735 057	2 724 014
Subvention des PSP	71 172	65 963
	<u>2 806 229</u>	<u>4 648 976</u>
	<u>14 939 898</u>	<u>16 139 670</u>
Revenus nets d'exploitation des FNP avant les éléments ci-dessous	-	83 254
Charges patronales affectées aux frais futurs de personnel	-	(83 254)
Revenus nets d'exploitation des FNP (dépenses)	-	-
Revenus nets d'exploitation des programmes publics (annexe A)	1 367 123	771 620
Revenus nets	<u>1 367 123 \$</u>	<u>771 620 \$</u>

(Voir notes jointes)

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
AU 31 MARS 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
ENCAISSE PROVENANT DE (AFFECTATIONS)		
Activités d'exploitation		
Revenus nets	1 367 123	771 620 \$
Articles n'affectant pas l'encaisse - Amortissement	<u>715 151</u>	<u>746 971</u>
	2 082 274	1 518 591
Changements au niveau des :		
Comptes clients	1 203 532	(3 016 980)
Charges payées d'avance	(7 217)	(163 291)
Comptes clients et charges à payer	<u>(196 760)</u>	<u>(1 854 436)</u>
	3 081 829	(3 516 116)
Activités d'investissement		
Achat de mobilier et d'équipement	<u>(1 780 003)</u>	<u>(712 901)</u>
Activités de financement		
Avances versées (paiements) au FCFC	<u>(1 301 826)</u>	<u>2 070 306</u>
Diminution de l'encaisse	-	(2 158 711)
Encaisse, début de l'exercice	<u>1 300</u>	<u>2 160 011</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>1 300 \$</u>	<u>1 300 \$</u>

(Voir notes jointes)

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2009

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Le 21 avril 2008, le conseil des Biens non publics (BNP) a approuvé que le nom de l'organisation soit modifié de Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes à Services de soutien au personnel et aux familles des Forces canadiennes (SSPFFC).

Les SSPFFC sont une organisation ayant une fonction d'état-major et de quartier général qui gère les programmes financés par les BNP et l'État, les programmes des BNP remboursés par l'État ainsi que les programmes financés par l'État. Les SSPFFC ont été formés pour consolider le soutien prodigué au personnel des Forces canadiennes et à leurs familles en une seule organisation. Conséquemment à la formation de cette entreprise, les dépenses du quartier général des SSPFFC ont augmenté durant l'exercice se terminant le 31 mars 2009 en raison de la transformation et de la structure et du commandement établis pour réaliser un mandat accru. Les dépenses ont été financées par une combinaison de transferts de fonds d'une autre organisation et de réaffectations internes des SSPFFC.

En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les SSPFFC sont exonérés du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics.

2. RÉSUMÉ DES POLITIQUES COMPTABLES IMPORTANTES

(a) *Mobilier et équipement*

Le mobilier et l'équipement sont enregistrés en fonction de leur coût et sont amortis selon les taux suivants :

Édifices	5 % amortissement linéaire
Mobilier de bureau	12 % amortissement linéaire
Matériel informatique	24 % amortissement linéaire

(b) *Utilisation d'estimations*

Conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus, la préparation d'états financiers exige que les gestionnaires fassent des prévisions et des hypothèses qui influent sur les montants reportés d'actif et de passif ainsi que sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et des montants reportés de recettes et de dépenses durant la période de déclaration. Les résultats réels peuvent différer de ces prévisions.

(c) *Changements apportés aux politiques comptables*

L'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a émis une nouvelle directive, le chapitre 1535 (Informations à fournir concernant le capital), qui porte sur la présentation d'informations à fournir concernant les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital ainsi que les données quantitatives sur les éléments qui constituent le capital. Les nouvelles normes permettront d'évaluer si l'entité s'est conformée aux exigences concernant le capital et les conséquences de la non-conformité à ces dernières. Les normes s'appliquent aux périodes comptables à compter du 1^{er} octobre 2007. Le FCFC a appliqué cette nouvelle norme comptable au début de son année financière sans noter d'incidences sur ses états financiers (voir note 10).

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)
AU 31 MARS 2009

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

En septembre 2008, l'ICCA a émis le chapitre 4470 (Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – Informations). Les modifications sont entrées en vigueur l'année financière commençant le 1^{er} janvier 2009 et s'appliqueront à l'organisation au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 2010. Ce nouveau chapitre traite des informations à fournir sur le mode de ventilation des frais d'appel à la générosité publique et les charges de fonctionnement généraux. L'organisation examine actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur la présentation des états financiers

Le 1^{er} décembre 2008, l'ICCA reportait l'obligation des organismes sans but lucratif d'appliquer les chapitres 3862 (Instruments financiers — Informations à fournir) et 3863 (Instruments financiers – Présentation) et leur permettait de continuer à appliquer les modalités du chapitre 3861 (Instruments financiers – informations à fournir et présentation). Puisque de nouvelles normes pourraient être émises concernant les instruments financiers des organismes sans but lucratif, l'organisation a décidé de continuer d'appliquer les normes du chapitre 3861 et n'a pas adopté les chapitres 3862 et 3863.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers reconnus dans le bilan se composent de l'encaisse, de comptes clients, de comptes fournisseurs, de charges à payer et de dépôts auprès du Fonds central des Forces canadiennes (FCFC). La juste valeur de ces montants s'approche de leur valeur comptable en raison des échéances à court terme.

5. MOBILIER ET ÉQUIPEMENT

	2009			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier de bureau	292 772 \$	175 311 \$	117 461 \$	54 132 \$
Bâtiments	529 606	6 236	523 370	-
Matériel informatique	6 693 193	4 748 508	1 944 685	1 466 532
	<u>7 515 571 \$</u>	<u>4 930 055 \$</u>	<u>2 585 516 \$</u>	<u>1 520 664 \$</u>

6. SOMMES DUES AU FONDS CENTRAL DES FORCES CANADIENNES

Le montant exigible du FCFC représente le montant net dû au FCFC au 31 mars 2009 pour des montants payés au nom des SSPFFC au cours de l'année financière. Ce montant ne porte pas d'intérêts et n'est pas assorti d'une date de remboursement fixe. Le FCFC et les SSPFFC exercent leurs activités sous l'autorité du Chef d'état-major de la Défense nationale en vertu de ses responsabilités à l'égard des Biens non publics (BNP). La responsabilité de l'administration des activités du FCFC et des SSPFFC incombe au conseil des Biens non publics.

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)
AU 31 MARS 2009

7. ACTIF NET AFFECTÉ À L'INTERNE

(a) Charges futures de personnel (publiques)

Des montants ont été affectés pour couvrir les coûts futurs de personnel des PSP, tels les prestations de retraite, les indemnités de départ, les coûts de recrutement, les congés accumulés, les congés de maternité, etc. Conformément à la directive du CEMD 3/96, des charges patronales fixes, exprimées en pourcentage, ont été établies pour rembourser la part du Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes, financés par l'État qui assure la prestation des programmes de bien-être et de maintien du moral. L'écart entre les fonds remboursés par l'État et les coûts réels des coûts de personnel ont été inscrits au compte Charges patronales affectées aux frais futurs de personnel.

(b) Charges futures d'assurance

Des montants ont été affectés pour assurer le financement de demandes d'indemnité éventuelles des FNP en se fondant sur les économies réalisées sur les primes résultant de l'augmentation du montant de la franchise auto-assurée à 1 M\$ pour chacune des pertes et pour la limite totale.

8. RÉGIME DE RETRAITE

Le régime de retraite des employés des Fonds non publics est un régime à prestations déterminées qui procure des prestations en fonction des cotisations et des années de service. Fondamentalement, tous les employés des SSPFFC peuvent adhérer à ce régime. Les cotisations au régime sont comprises dans le poste Salaires et avantages sociaux. Selon l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2008, le Régime accusait un déficit de 17,5 M\$. L'évaluation actuarielle en cours sera terminée le 31 décembre 2009.

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les Biens non publics (BNP) désignent les BNP comme ils sont définis dans la *Loi sur la défense nationale* et comprennent l'argent et les biens reçus par les militaires pour leur bénéfice qui sont administrés par les SSPFFC. Ces derniers sont chargés de la prestation de programmes, de services et d'activités de bien-être et de maintien du moral par l'entremise de trois divisions opérationnelles : CANEX, les Programmes de soutien du personnel et les Services financiers du RARM (y compris la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes). En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, les BNP sont exclus des opérations régies par la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'État fournit sans frais des installations et des accessoires aux BNP. Le coût de la prestation de ces services est imputé aux comptes publics et déclaré tous les ans au ministère de la Défense nationale conformément au Manuel d'administration financière (MAF), chapitre 1019-8.

Au 31 mars 2009, les revenus et les dépenses administrées par les SSPFFC se situaient à 294 M\$ et 342 M\$ respectivement et les avoirs nets à 519 \$M. Ces montants sont exclus des états financiers du gouvernement du Canada.

De plus, au cours de l'exercice, les SSPFFC ont facturé d'autres entités de l'organisation des Fonds non publics pour des services de comptabilité, de gestion des ressources humaines, de technologie de l'information et du programme d'assurance consolidé (PAC).

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)
AU 31 MARS 2009

Ces transactions sont des pratiques normales et sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et approuvée par les entités apparentées. Les montants imputés figurent au tableau suivant :

	CANEX	SF RARM	Bases, escadres et mess	FCFC	Gestion du Régime de retraite	Total
Comptabilité	2 050 649 \$	133 648 \$	1 550 539 \$	350 000 \$	165 000 \$	4 249 836 \$
GI/TI	521 244	356 842	9 545	-	-	887 631
Gestion des RH	585 955	141 422	1 391 928	-	-	2 119 303
PAC	333 996	-	612 350	-	-	946 346
Total	3 491 844 \$	631 912 \$	3 564 360 \$	350 000 \$	165 000 \$	8 203 116 \$

- 10.** Le chapitre 1535 du Guide de ICCA (Informations à fournir concernant le capital) exige que l'organisation divulgue de l'information sur son capital et sur son mode de gestion.

L'organisation définit son capital comme étant l'actif net non affecté. Le capital n'est assujéti à aucune restriction extérieure. En ce qui concerne la gestion du capital, les objectifs de l'organisation consistent à détenir un actif net non affecté d'une valeur suffisante pour assurer la stabilité de sa structure financière, ce qui lui permet de concentrer ses efforts sur les services aux membres.

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS PUBLIQUES
AU 31 MARS 2009

Annexe A

	<u>2009</u>		<u>2008</u>	
Revenus				
C-108 - Services aux familles des militaires	23 899 327	\$	20 565 029	\$
C-109 - Programmes de soutien du personnel	65 568 885		59 126 179	
Promotion de la santé	5 100 038		4 188 769	
Autres fonds publics	6 954 196		6 150 438	
Total des revenus	<u>101 522 446</u>		<u>90 030 415</u>	
Dépenses				
C-108 - Services aux familles des militaires	23 834 892		20 577 822	
C-109 - Programmes de soutien du personnel				
Haute direction des SSPFFC (note 1)	2 004 386		996 178	
Performance humaine	-		82 528	
Gestion des PSP - QG et bases	5 730 047		5 631 775	
Conditionnement physique et sports militaires	25 332 510		21 282 400	
Gestion des mess	2 816 312		2 640 756	
PSP pour les opérations de déploiement	4 337 928		4 351 955	
PSP à l'appui des petites unités	1 087 808		951 161	
Services à la jeunesse	869 810		871 296	
Gestion des relations avec la clientèle	340 566		382 395	
Counselling et éducation des SF RARM	3 156 385		3 052 913	
Régime d'assurance mutilation accidentelle	1 177 395		1 924 624	
Gestion de CANEX	2 403 167		2 395 388	
Comptabilité des FNP	5 931 026		5 696 665	
Ressources humaines des FNP	3 289 973		3 020 327	
Gestion et technologie de l'information	3 128 513		1 813 408	
Services d'entreprise	1 920 472		1 282 702	
LIAEG indemnité d'accident du travail	141 000		141 000	
Examen et vérification interne	-		970 708	
Promotion de la santé	4 849 738		4 139 483	
Autres fonds publics	6 985 742		5 959 531	
Total des dépenses	<u>99 337 670</u>		<u>88 165 015</u>	
Revenus (dépenses) nets (nettes) d'exploitation et de gestion des programmes publics avant l'élément ci-après	2 184 776		1 865 400	
Charges patronales affectées aux frais futurs de personnel	<u>(817 653)</u>		<u>(1 093 780)</u>	
Revenu (dépense) net d'exploitation des programmes publics (note 7)	<u>1 367 123</u>	\$	<u>771 620</u>	\$